

INFORMATION INITIALE SUR LE DÉFAUT

DATE : Le 28 mai 2026

1. NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE :

Jayco Inc. - Motorized Division - 903 South Main Street, Middlebury IN. 46540

2. CATÉGORIE(S) DE VÉHICULES TOUCHÉS :

Véhicule motorisé de classe C

3. MARQUE, MODÈLE(S) ET ANNÉE(S) DU MODÈLE :

Jayco Granite Ridge de classe C et Melbourne de classe C 2026, ainsi que Entegra Coach Condor de classe C et Qwest SE de classe C 2026, fabriqués entre le 28 octobre 2025 et le 19 décembre 2025.

4. NUMÉRO(S) D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV) :

À la page 2.

5. NOMBRE TOTAL DE VÉHICULES VISÉS : **20** 100 % touchés

6. DESCRIPTION DU DÉFAUT :

Un avertissement concernant les feux arrière s'affiche au tableau de bord alors que les feux arrière fonctionnent correctement. Cette situation constitue une non-conformité à la norme 101 du Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles du Canada (RSVAC) – Commandes, témoins, indicateurs et sources d'éclairage.

7. RÈGLEMENT(S)/NORME(S) DE SÉCURITÉ :

Le risque est qu'une collision survienne parce que le propriétaire du véhicule pourrait être induit en erreur par un avertissement concernant les feux arrière affiché au tableau de bord alors que ceux-ci fonctionnent correctement.

8. MESURES PRISES POUR CORRIGER LE DÉFAUT :

Les concessionnaires Jayco Inc. remplaceront le faisceau de câbles des feux arrière par un faisceau de conception améliorée. Les propriétaires des véhicules pourront également faire effectuer cette réparation.

9. CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS :

Le 12 mars 2026 L'incident a été relevé par le service des véhicules motorisés et consigné aux fins d'examen par le *Warranty Incident Review Committee* (WIRC).

Le 16 mars 2026 L'incident a été examiné lors de la réunion du *Warranty Incident Review Committee* (WIRC). Selon la recommandation du service de l'ingénierie concernant une réparation potentielle, le comité a décidé de transmettre l'incident au *Corrective and Preventive Action Committee* (CPAC).

Le 18 mars 2026 L'incident a été examiné par le *Corrective and Preventive Action Committee* (CPAC) et confié au service de l'ingénierie afin qu'il procède à une analyse des causes fondamentales. Le service de l'ingénierie a coordonné l'analyse des causes fondamentales avec la ligne 48 et la ligne 3.

Le 1^{er} avril 2026 Lors de la réunion du *Corrective and Preventive Action Committee* (CPAC), le service de l'ingénierie a informé le comité que l'analyse des causes fondamentales débiterait à l'arrivée de l'unité au service de R et D, le 2 avril 2026.

Le 7 avril 2026 Le service de l'ingénierie a avisé le service de la conformité par courriel qu'une unité avait été retournée pour des réparations d'entretien. Le service de l'ingénierie a également fourni des instructions préliminaires de réparation et établi une portée initiale de 83 unités touchées.

Le 15 avril 2026 D'autres discussions ont eu lieu lors de la réunion du *Corrective and Preventive Action Committee* (CPAC) concernant la portée des unités touchées et la nécessité d'effectuer des essais supplémentaires.

Le 6 mai 2026 Le service de l'ingénierie a informé le *Corrective and Preventive Action Committee* (CPAC) que le faisceau de câbles avait été reçu et que des essais supplémentaires étaient en cours.

Le 20 mai 2026 Le *Corrective and Preventive Action Committee* (CPAC) s'est réuni et a décidé de soumettre l'incident au *Safety Steering Committee* (SSC) aux fins d'examen et de vote.

Le 28 mai 2026 Le *Safety Steering Committee* (SSC) s'est réuni et a voté en faveur du lancement d'un rappel pour non-conformité en raison du non-respect des exigences de la norme 101 du Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles du Canada (RSVAC) – Commandes, témoins, indicateurs et sources d'éclairage.

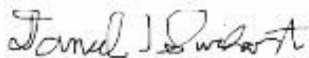
10. CALENDRIER DU RAPPEL :

Jayco Inc. enverra des avis aux concessionnaires concernés ainsi qu'aux propriétaires au détail au plus tard le 4 juillet 2026

11. CODE D'IDENTIFICATION INTERNE DE JAYCO POUR CE RAPPEL : **9903657**

Préparé par : Daniel Swihart

TÉLÉPHONE : (574) 825-5861 poste 1192



TITRE : Analyste de la conformité réglementaire, Jayco Corp.

APRÈS L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, VEUILLEZ ENVOYER PAR LA POSTE OU PAR TÉLÉCOPIE À L'ATTENTION DE :

Chef, Rappels de véhicules automobiles - Sécurité des véhicules automobiles, Transports Canada

80, rue Noël

Gatineau (Québec) J8Z 0A1

Pour de plus amples renseignements :

Chef des rappels (M. Jeremy Hamilton) : 1-800-333-0510

Numéro de télécopieur de Transports Canada : 819-994-3372

Remarque : Des copies des avis destinés aux concessionnaires, aux propriétaires et de toute autre information liée à cette campagne doivent être envoyées à Transports Canada.

1JSLECBLXT1YL8058
1JSLECBL1T1YL8059
1UJLJCBL7T1YL4056
1UJLJCBL2T1YL4059
1JSLECBL8T1YL8057
1UJLJCBL0T1YL4058
1JSLECBL4T1YL8055
1UJLJCBL9T1YL4060
1UJLJCBL5T1YL4055
1UJLJCBL9T1YL4057
1UJLJCBL1T1YL4053
1JSLECBL0T1YL8053
1UJLJCBL3T1YL4054
1JSLECBL6T1YL8056
1JSLECBL2T1YL8054
1UJLJCBL6T1YR4054
1UJLJCBL5T1FS4071
1JSLECBL4T1FS8104
1UJLJCBL4T1YR4053
1JSLECBL1T1YR8052